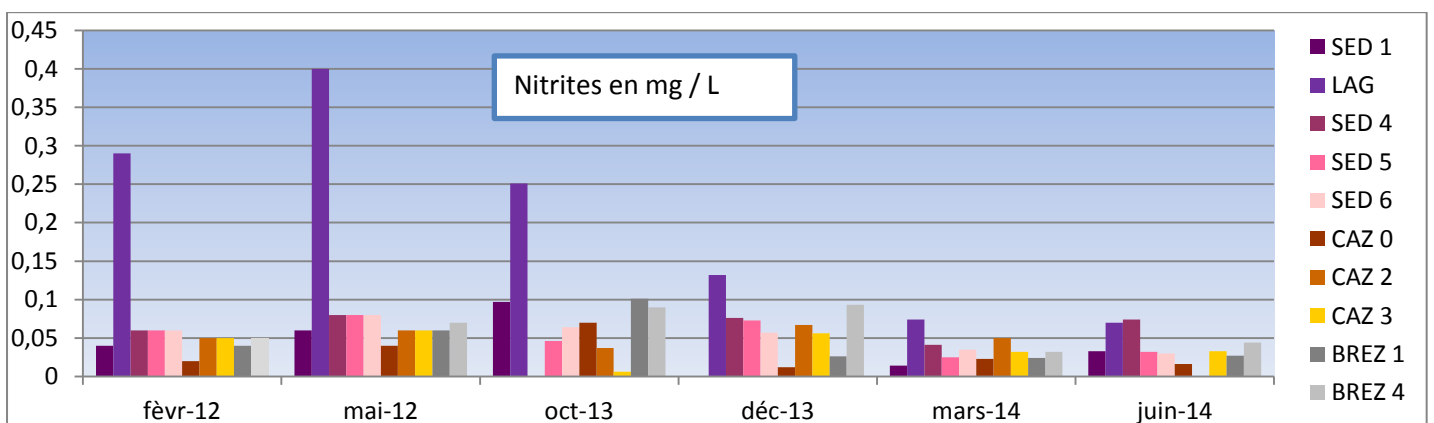
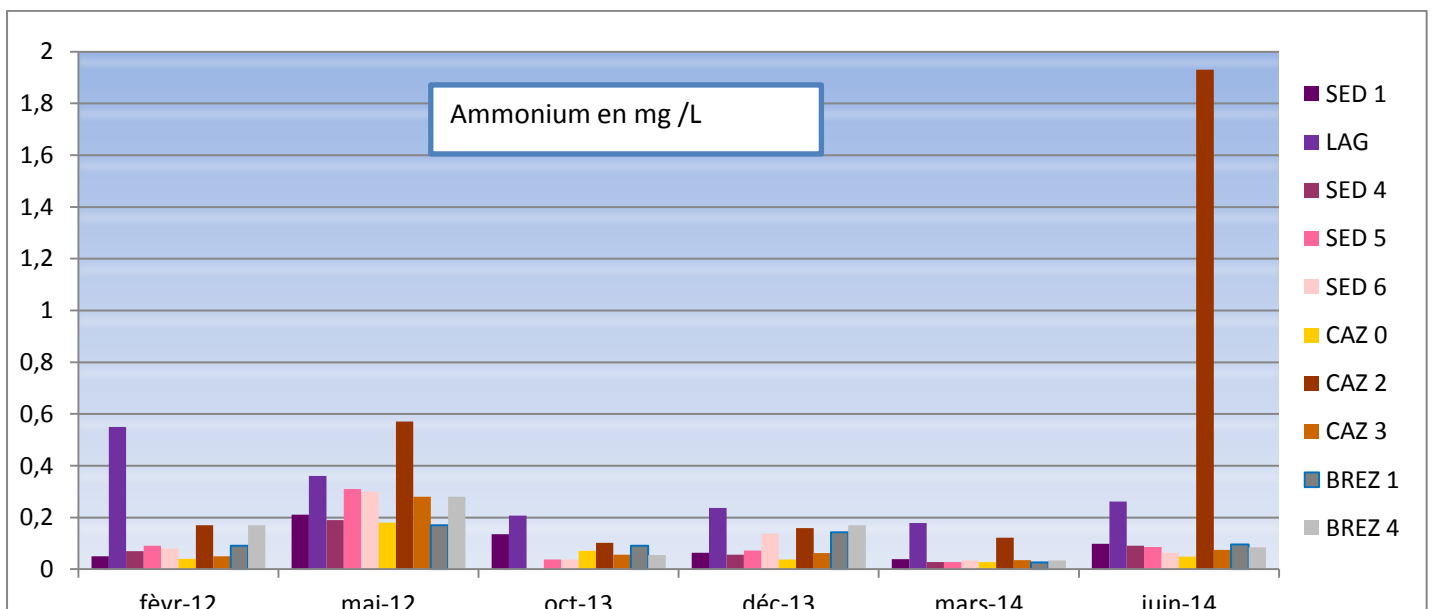
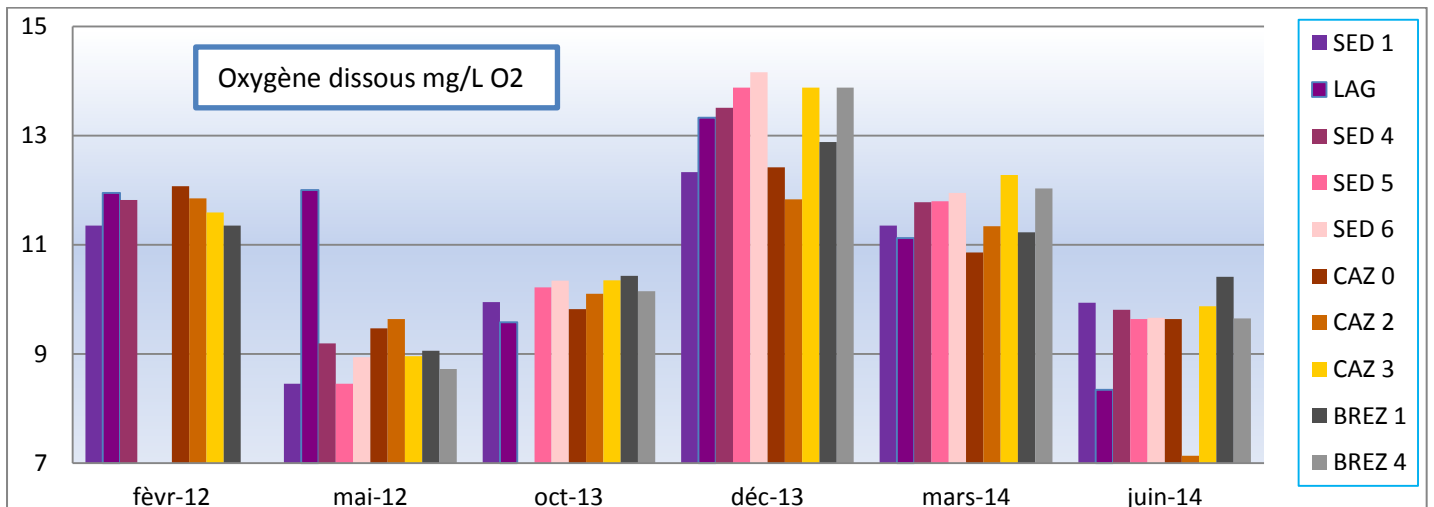
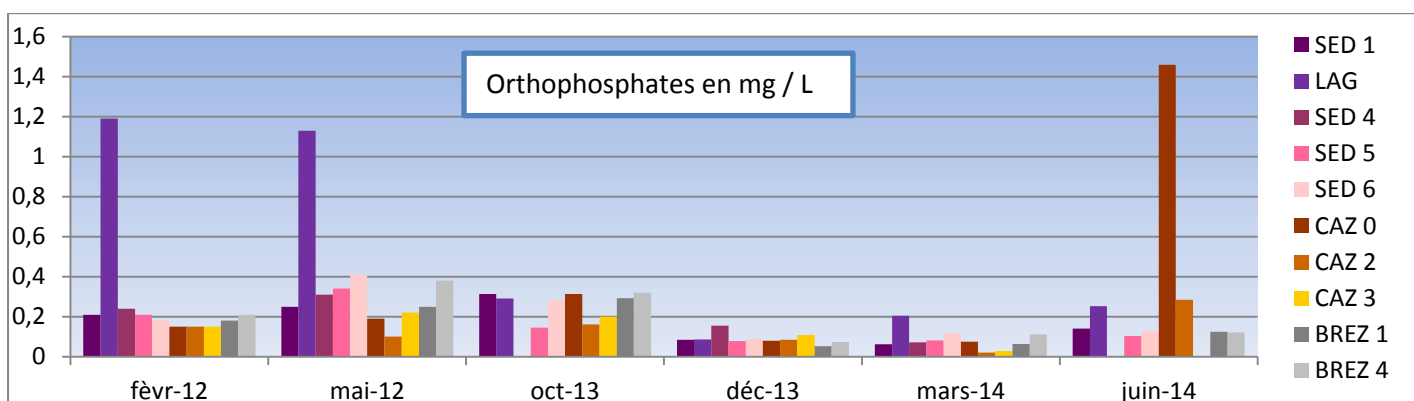
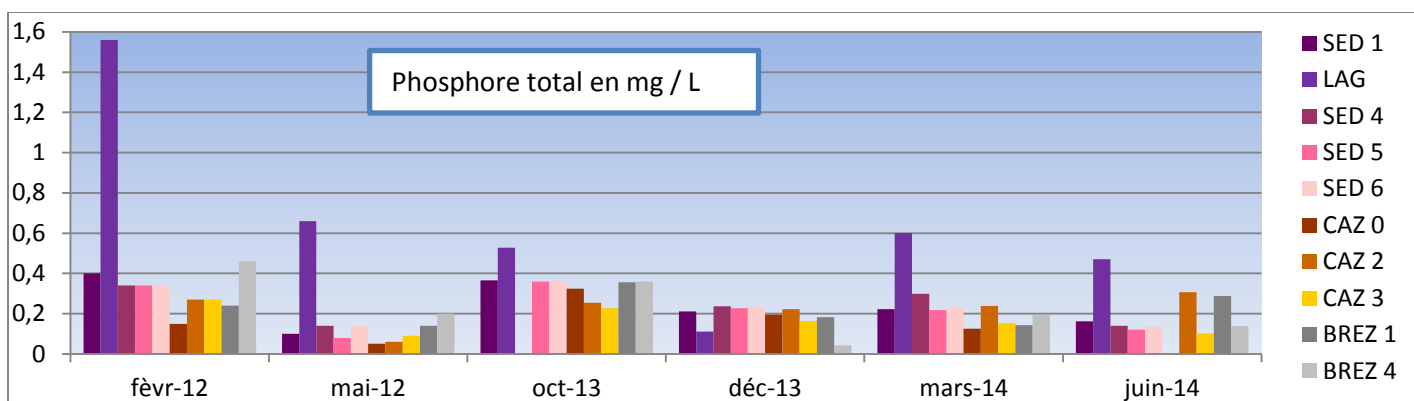
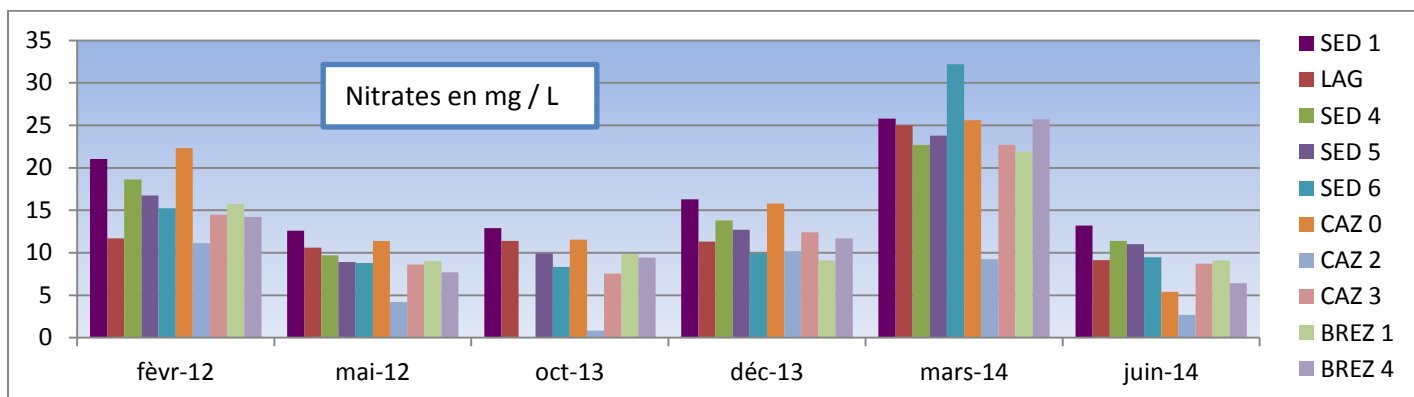


Analyses physico-chimiques juin 2014





Légende des points de prélèvements pour le suivi qualité d'eau :

Les différents points de prélèvement sont désignés par le diminutif de la rivière concernée (SED pour la Sédelle, CAZ pour la Cazine et BREZ pour la Brézentine).

A cela s'ajoute un numéro dépendant si le point de prélèvement est à l'aval ou à l'amont du cours d'eau (exemple : SED 1 pour le point le plus à l'amont du cours d'eau et SED 6 le point le plus aval).

Les points sont choisis de la source à la confluence avec la Creuse mais également avant chaque confluence des trois rivières du bassin versant afin de savoir sur quel tronçon de cours d'eau le milieu s'améliore ou se dégrade.